

REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

**CELEBRATION DE LA 7^{eme} SEMAINE DES NATIONS UNIES
POUR LA SECURITE ROUTIERE 2023**

THEME :

***« Promouvoir le transport durable dans le cadre de la deuxième Décennie d'action
des Nations Unies pour la sécurité routière ».***

INTERVENTION

de

Monsieur NGALLE BIBEHE Jean Ernest Masséna, Ministre des Transports

En visioconférence

Heure du Cameroun : 9H00-9H45 min

Heure de Nairobi : 12H00-12H45 min

Yaoundé, le 15 mai 2023.

Merci Monsieur le Directeur de la Division du développement du secteur privé et des finances de la Commission économique pour l'Afrique, pour l'occasion qui m'est donnée de réagir sur la thématique relative à la promotion du transport durable dans le cadre de la deuxième Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière, au cours de cette célébration de la 7^{eme} semaine de la sécurité routière des Nations Unies.

Chers Homologues, Membres de gouvernements des pays frères,

Chers participants,

Si vous me le permettez, je voudrais tout d'abord, saluer cette initiative louable de l'Assemblée générale des Nations Unies, manifestée à travers la tenue périodique des semaines mondiales de la sécurité routière.

C'est également le lieu pour moi, de féliciter la Commission économique pour l'Afrique, pour les énergies déployées dans le cadre de l'organisation de cet évènement de haut niveau.

Sans oublier le point d'honneur accordé à mon cher pays, le Cameroun, ainsi qu'aux autres pays qui participent à cette célébration grâce aux invitations que vous avez bien voulu nous servir. Je tiens à vous remercier pour cette sollicitude permanente.

Comme vous le savez, les questions relatives à la sécurité routière et le transport durable font partie intégrante des objectifs du Gouvernement Camerounais en matière de développement.

Nous nous faisons d'ailleurs accompagner par les Nations Unies, les organisations de la société civile, les acteurs privés et les partenaires au développement, dans la conception et l'implémentation des activités favorables à la mise en œuvre des objectifs de développement durable au Cameroun.

*Je profite de cette occasion pour remercier une fois de plus la Commission économique pour l'Afrique, d'avoir choisi le Cameroun comme l'un des premiers pays africains à bénéficier du Programme « **Road Safety performance review** » dont le diagnostic a permis de formuler 68 recommandations pour renforcer le dispositif actuel en matière de sécurité routière. A date, 66 de ces recommandations ont complètement été implémentées et nous ont permis d'obtenir des résultats efficaces en matière de réduction de la courbe des accidents dans notre pays.*

Conscient de la place importante qu'occupe le Cameroun dans le réseau routier transafricain et du volume des échanges tant à l'intérieur du pays et qu'à l'extérieur entretenus avec l'ensemble des pays de la sous-région, les questions liées au transport durable sont

apparus évidentes et se sont avérées être une nécessité à promouvoir, pour préserver le bien être de la population et de la planète.

A cet effet, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Plan mondial de la Décennie d'action pour la sécurité routière 2021-2030, diverses actions ont été menées tenant compte du report modal notamment en matière des transports durables, d'utilisation des transports publics et bien d'autres.

Parmi lesdites actions, nous pouvons en citer quelques-unes, à savoir :

- l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 qui intègre les objectifs en matière de développement durable des transports ;*
- l'élaboration d'une stratégie de prévention et sécurité routières qui prend en compte les objectifs de la nouvelle décennie et les orientations en matière de transport durable ;*
- l'élaboration d'un nouveau plan de mobilité urbaine intégrant les usagers vulnérables dans la conception et la réalisation des plans d'aménagement urbain ;*
- la mise en place d'un système d'homologation dédié aux nouveaux types de véhicules, pour se rassurer de leur conformité aux normes*

requis en matière de circulation routière et de protection de l'environnement ;

- *la réforme de sécurisation du processus du contrôle technique et de la délivrance de la vignette de visite technique automobile qui intègre les aspects technique de régulation et de surveillance des émissions de gaz polluant ;*
- *la mise en œuvre du programme national de développement des systèmes de transport urbain de masse suivant les prescriptions du plan de mobilité urbaine ;*
- *l'élaboration d'un programme de rajeunissement du parc automobile national à travers l'institution du mécanisme de la « Prime à la Casse » et la limitation de l'âge des véhicules à l'importation ;*
- *la prise en compte du volet « **sécurité routière** » dans l'aménagement des voiries urbaines, pour la protection des usagers vulnérables ;*
- *l'intégration progressive des spécifications techniques tenant compte de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux infrastructures routières ;*
- *le renforcement des capacités des acteurs qui interviennent dans la planification des transports et le développement durable au*

Cameroun, avec la création d'un master doté des unités d'enseignement axées sur la mobilité verte, le transport durable et la sécurité routière ;

Toutes ces actions menées ont pour objectifs de garantir une meilleure sécurité des usagers, la promotion des déplacements autres que l'automobile, le meilleur partage de l'espace et une meilleure santé environnementale.

Nous constatons tous à travers ces différentes actions que l'engagement du Cameroun en faveur du transport durable n'est plus à démontrer.

L'on aura certainement l'occasion de s'y pencher d'avantage au cours de la réunion technique qui va suivre, et pour laquelle j'ai instruit mes services techniques compétents de prendre part activement, pour le partage d'expérience en matière de sécurité routière et transport durable.

Je vous remercie. /-